

Présidente : Association Lionel et les Autres Victimes de la Route  
Madame Pailhès Coralie  
15 La Plazede  
81 240 Lacabarède  
Tél : 06 61 53 94 60  
[coralie.pailhes@orange.fr](mailto:coralie.pailhes@orange.fr)  
<http://lioneletlesautresvictimesdelaroute.fr/>  
<https://lioneletlesautresvictimesdelaroute.fr/justice>

Lacabarède – le : 05 mars 2025

Ministre des Transports  
Monsieur Philippe TABAROT  
246 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris France

Monsieur Le Ministre Philippe TABAROT,

Monsieur le Ministre, je vous adresse une requête dans le cadre de la sécurité routière, particulièrement pour les personnes qui roulent en scooter.

Je préside une association qui s'appelle Lionel et les Autres Victimes de la Route, je suis également IDSR sur la préfecture du Tarn, et j'interviens régulièrement dans différents lycées et collèges pour la prévention et la sensibilisation des jeunes aux dangers de la route.

Lors de ces rencontres, différents jeunes ; me pose des questions qui pour moi me semblent ahurissantes. Ces jeunes, qui conduisent un scooter, n'ont eu qu'une formation pour maîtriser la conduite du scooter de 7 heures en moyenne et ne reçoivent aucune notion du code de la route.

Je suis donc interpellée régulièrement par les jeunes lors de mes interventions d'IDSR qui me pose des questions suivantes :

Comment on prend un rond-point ? Sur quelles voies on se place ?

Quand on a le panneau, laissez le passage, on doit le laisser à droite et à gauche sur une route normale ?

Quelle sécurité pour nous quand on roule ?

Le Code de la Route, est-il le même pour les voitures et les scooters ?

La plupart des jeunes se posent la question sur les priorités, ils n'ont aucune idée.

Voilà pourquoi je vous interpelle Monsieur le Ministre des Transports afin de rendre obligatoire le code de la route pour les scooters et ainsi de diminuer le nombre d'accidents.

Vous remerciant pour votre lecture et restons à votre disposition pour des informations complémentaires.

Veuillez agréer Monsieur le Ministre les Transports l'expression de ma haute considération.

Présidente : Association Lionel et les Autres Victimes de la Route  
Pailhès Coralie  
06 61 53 94 60 [coralie.pailhes@orange.fr](mailto:coralie.pailhes@orange.fr)